



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

FÉVRIER

### LE 15 FÉVRIER 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 15 février 2016, au 837, 8<sup>e</sup> Rang à Saint-Sylvère, à 20 h.

Sont présentes les conseillères suivantes:

Madame Chantale Beaudoin	Madame Johanne Bergeron
Madame Johanne Morissette	Madame Lise Ouellette
Madame Caroline Breault	

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente madame Lyne Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2016-02-028

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES  
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

Le Conseil municipal adopte l'ordre du jour, avec les ajouts suivants au point varia:

1. Demande d'aide financière - Moisson Mauricie Centre-du-Québec
2. Achat d'un débitmètre électromagnétique - TEP

ADOPTÉE

2016-02-029

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 11 JANVIER 2016

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sylvère tenue le 11 janvier 2016 a été remise à chaque membre du Conseil, celui-ci est soumis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES  
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. Que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE

### SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le maire, monsieur Adrien Pellerin effectue le suivi des procès-verbaux.

### DEMANDES DE L'ASSEMBLÉE

Aucune demande de l'assemblée n'est formulée lors de cette période.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

### RAPPORT DES DÉLÉGUÉS

#### COMITÉ CULTUREL

La conseillère, madame Chantale Beaudoin mentionne que la prochaine réunion aura lieu le 08 mars 2016.

#### BIBLIOTHÈQUE

La conseillère, madame Chantale Beaudoin effectue le suivi de la rencontre:

- Informations des démarches dans le cadre du projet Mission Qualité (projets regroupés)

#### COMITÉ OMH

La conseillère, madame Johanne Morissette effectue le suivi de la rencontre:

- Le budget 2016 a été accepté
- Prochaine rencontre le 22 février 2016

#### LOISIRS COLLECTIFS

La conseillère, madame Caroline Breault effectue le suivi de la rencontre:

- En questionnement, réfléchir sur le soutien apporté à la Municipalité
- Une rencontre d'orientation devrait avoir lieu avec la Municipalité en présence des représentants du Comité des Loisirs St-Sylvere

#### MAISON DES JEUNES

La conseillère madame Johanne Bergeron effectue le suivi de la rencontre :

- Bottin téléphonique
- L'animatrice sera madame Marie-Kim Boisvert

#### COMITÉ DES LOISIRS ST-SYLVÈRE

La conseillère, madame Lise Ouellette effectue le suivi de la rencontre:

- Les Loisirs collectifs vont s'occuper des inscriptions pour le camp de jour et des entrevues pour les candidats

#### RÉGIE DES DÉCHETS

La conseillère madame Lise Ouellette mentionne que la rencontre aura lieu le 16 février 2016



Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Sylvere

MRC DE BÉCANCOUR

Le maire, monsieur Adrien Pellerin effectue le suivi de la rencontre :

- Suivi du dossier de fibre optique

DÉPÔT LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION, DE LOTISSEMENT ET D'ENVIRONNEMENT - JANVIER 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose devant le Conseil municipal la liste des permis de construction, d'environnement et de lotissement émis en janvier 2016.

CORRESPONDANCE – JANVIER 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois de janvier 2016 en indiquant que ces documents sont disponibles au bureau de la Municipalité.

2016-02-030

COMPTES DE JANVIER 2016

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer du mois de janvier 2016 de la Municipalité de Saint-Sylvere comportant une page, totalisant 151 752.87 \$, est soumise aux membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité possède les crédits budgétaires nécessaires au paiement de ces factures;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Lise Ouellette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. Que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois de janvier 2016, soient acceptés et payés.

ADOPTÉE

2016-02-031

EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2016

CONSIDÉRANT qu'Emplois d'été Canada accorde un financement aux employeurs du secteur public afin qu'ils créent des emplois d'été pour les étudiants âgés de 15 à 30 ans;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. Que la Municipalité de Saint-Sylvere formule une demande d'aide financière.
2. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à la présente résolution.

ADOPTÉE



Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Sylvere

2016-02-032

**LOISIRS COLLECTIFS – ADOPTION DU BUDGET 2016**

CONSIDÉRANT que la quote-part prévue pour notre adhésion aux Loisirs collectifs pour l'année 2016 est de 6 131 \$;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantale Beaudoin,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES CE QUI SUIT :

1. Que la Municipalité de Saint-Sylvere autorise, pour l'année 2016, le paiement de notre quote-part au montant de 6 131 \$ pour notre adhésion aux Loisirs collectifs.

ADOPTÉE

2016-02-033

**DEMANDE DE PARTENARIAT FINANCIER POUR LE 18<sup>E</sup> DÉFI OSENTREPRENDRE**

CONSIDÉRANT la demande de partenariat financier;

CONSIDÉRANT que le Défi OSEntreprendre constitue un précieux outil de sensibilisation, de développement et de valorisation de l'entrepreneuriat pour tous les groupes d'âge sans compter qu'il s'agit du seul événement où se côtoie le monde des affaires et de l'éducation;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Caroline Breault,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. Que la Municipalité de Saint-Sylvere autorise une dépense et le paiement au montant de 200 \$ en guise d'aide financière pour le 18<sup>e</sup> Défi OSEntreprendre.

ADOPTÉE

2016-02-034

**DEMANDE DE SUBVENTION – JOURNAL LE PONT**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Mme Denise Rivard, responsable du Journal le Pont pour récompenser les personnes qui participent bénévolement à la mise en page du Journal le Pont;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal désire octroyer un montant équivalent de 30 \$ par bénévole;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Caroline Breault,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. Que la Municipalité de Saint-Sylvere autorise une dépense et le paiement au montant de 180 \$ en guise d'aide financière pour l'activité reconnaissance des bénévoles de notre journal municipal.

ADOPTÉE



Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Sylvere

No de résolution  
ou annotation

**JEUX D'EAU**

Sujet reporté à une séance du Conseil municipale ultérieure.

2016-02-035

**AMÉNAGEMENT PAYSAGER POUR 2016**

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal désire faire l'aménagement paysager du Parc des générations, des édifices municipaux et des voies publiques urbaines;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Boutique Suzy Fleuriste au montant de 2 625 \$;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. Que la Municipalité de Saint-Sylvere autorise une dépense et le paiement au montant de 2 625 \$ à Boutique Suzy Fleuriste concernant l'aménagement paysager pour une période de quatre mois (juin à octobre 2016).

ADOPTÉE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 275 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS RELATIFS À L'ENTRETIEN D'UNE PARTIE (TÊTE) DE LA BRANCHE 1 DU COURS D'EAU CHICOT NOIR**

Sujet reporté à une séance du Conseil municipale ultérieure.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 274 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS RELATIFS À L'ENTRETIEN D'UNE PARTIE DES BRANCHES 10 ET 11 DU COURS D'EAU PETITE RIVIÈRE ST-LOUIS**

Sujet reporté à une séance du Conseil municipale ultérieure.

**TAXATION 2016 UNITÉS ASSUJETTIES À LA TAXE VIDANGE, TAXE AQUEDUC-ÉGOUT ET SERVICE DE LA DETTE-SECTEUR**

CONSIDÉRANT la liste des logements – résidences soumise par la directrice générale et secrétaire-trésorière pour les unités assujetties à la taxe vidange, la liste des immeubles assujettis à la taxe d'aqueduc et d'égout et la liste des immeubles assujettis au service de la dette, taxe de secteur;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. Que le nombre d'unités assujetties aux taxes de services et à la taxe spéciale de secteur pour l'envoi des comptes de taxes annuelles 2016 soit de:
  - Vidanges : 376 unités incluant cinq unités pour l'OMH
  - Entretien aqueduc et égout : 102 unités
  - Service de la dette de secteur : 110 unités

ADOPTÉE

*erreur  
libale  
voir nota  
2016-04-06*

2016-02-036



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

2016-02-037

### RÈGLEMENT NUMÉRO 277 FIXANT LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été remis à tous les membres du Conseil municipal et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par madame Caroline Breault lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2016;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Caroline Breault,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES  
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. D'adopter le Règlement numéro 277 fixant les différents taux de taxes pour l'exercice financier 2016 et les conditions de perception, tel que soumis.

ADOPTÉE

2016-02-038

### RÈGLEMENT NUMÉRO 278 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été remis à tous les membres du Conseil municipal et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par madame Caroline Breault lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2016;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Chantale Beaudoin,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES  
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. D'adopter le Règlement numéro 278 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, tel que soumis.

ADOPTÉE

2016-02-039

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MOISSON MAURICIE CENTRE-DU-QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande de financement récurrent pour une période de deux ans;

CONSIDÉRANT que le montant de notre soutien financier a été établi en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire auquel l'organisme membre de Moisson Mauricie Centre-du-Québec, desservant notre Municipalité, répond chaque année;

CONSIDÉRANT que le montant pour 2016 a été établi à 47,04 \$;

CONSIDÉRANT que le nombre de demandes varie chaque année, Moisson Mauricie Centre-du-Québec propose de nous faire parvenir le montant révisé de notre soutien pour la deuxième année du don;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Caroline Breault,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES  
PRÉSENTES CE QUI SUIT:



Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Sylvere

No de résolution  
ou annotation

1. Que la Municipalité de Saint-Sylvere autorise une dépense et le paiement au montant de 47,04 \$ à Moisson Mauricie Centre-du-Québec pour l'année 2016 en guise de soutien financier.
2. Que la Municipalité de Saint-Sylvere s'engage à verser une somme de 47,04 \$ et plus pour 2017.

ADOPTÉE

2016-02-040

**ACHAT D'UN DÉBITMÈTRE ÉLECTROMAGNÉTIQUE - TEP**

CONSIDÉRANT le besoin d'acquérir un nouveau débitmètre électromagnétique;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES  
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

1. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les démarches pour l'acquisition et l'installation d'un débitmètre électromagnétique pour l'usine d'eau potable.
2. Que la Municipalité de Saint-Sylvere autorise une dépense et le paiement au montant maximum de 5 000 \$ pour l'acquisition et l'installation d'un débitmètre électromagnétique pour l'usine d'eau potable.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

À 21 h 57 vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27.

Madame Johanne Morissette demande si le dossier des numéros civiques (irrégularités) situés sur la rue Principale côté nord va se régler bientôt. M. Adrien Pellerin, maire, mentionne que celui-ci sera traité ultérieurement.

2016-02-041

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 22 H 00  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES  
PRÉSENTES CE QUI SUIT:

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal lève la présente séance.

ADOPTÉE

ADRIEN PELLERIN  
Maire

LYNE BERTRAND  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière